



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10116>

Département(s) de publication : **77, 10, 51, 91, 92, 93, 94, 89, 75**

Annonce n° **24-10116**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de modernisation du Centre Hospitalier Léon Binet de Provins.

Description : Les travaux de modernisation du Centre Hospitalier Léon Binet ont pour vocation d'étendre plusieurs services existants ainsi que d'en créer de nouveaux. Cette modernisation s'opère par des travaux de réhabilitation dans les bâtiments existants, par des extensions de nouveaux bâtiments et par la création d'une nouvelle unité. Les travaux de modernisation toucheront 3 zones principales sur le site de l'hôpital constituant une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Identifiant de la procédure : c1e0cf20-31f0-428c-bb0e-7c406c929332

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure est un appel d'offres ouvert en application des articles R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché ordinaire

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ROUTE DE CHALAUTRE

Ville : Provins

Code postal : 77160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Gaz médicaux

Description : Raccordement sur productions existantes Distribution intérieure de vide médical et oxygène médical sur les niveaux du bâtiment (réseaux primaires, secondaires et terminales)

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 24111500 Gaz médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 24111500 Gaz médicaux

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Menuiseries intérieures

Description : Bloc portes intérieurs coupe-feu, acoustiques Portes coulissantes Châssis et ensemble vitrés Façade de gaines techniques Protections murales Mobiliers

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Macro-lot Structure clos couvert

Description : Lot 1A : installation d'un chantier Lot 1B : Désamiantage curage Lot 1C : VRD -
Terrassement - espaces verts Lot 1D : Gros Œuvre Lot 1E : Charpente Métallique Lot 1F :
Couverture étanchéité Lot 1G : Serrurerie bardage Lot 1H : Menuiseries extérieures Lot 1 I :
Plâtrerie / Plafonds

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : CVC, Plomberie

Description : Consignation et dépose des réseaux existants Mise en place des réseaux aérauliques en respectant les classes de propreté et des terminaux Mise en place des réseaux de chauffage et terminaux

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39715300 Équipement de plomberie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Sols souples / carrelages

Description : Revêtements muraux et de sol PVC, Revêtement durs

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44112200 Revêtements de sol

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :**Facturation en ligne :** Autorisée**La commande en ligne sera utilisée**

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de recours :** CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS**5.1 Lot : LOT-0004****Titre :** Electricité CFO/CFA**Description :** Distribution courants forts et courants faibles complète sur l'ensemble du bâtiment y compris raccordement sur les réseaux existants dans les bâtiments voisins.**Identifiant interne :** 4**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Fournitures**Nomenclature principale (cpv):** 09310000 Électricité**5.1.6 Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Peinture

Description : Toile de verre Peinture sur plâtrerie Peinture extérieure Peinture sur ouvrage bois
Signalétique Nettoyage fin de chantier

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44810000 Peintures

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Indiqué dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 312-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de MELUN est territorialement compétent pour connaître toute difficulté, litige ou contestation qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Tribunal Administratif de Melun - 43 Avenue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Tél : 01.60.56.66.30 - Fax : 01.60.56.66.10 - courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr d'un référé précontractuel : avant la conclusion de l'appel d'offre et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 du code de justice administrative ; d'un référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution en cas de procédures formalisées et de six (6) mois à compter du lendemain de la notification l'appel d'offres en cas d'absence de publication d'avis d'attribution au JOUE (dans les conditions définies aux articles L551-13 et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative) ; d'un recours pour excès de pouvoir : dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet, dans les conditions définies aux articles R 421-1 et R 421-3 du code de justice administrative modifié par le Décret n°2016-1480 du 2 novembre 2016 - art. 10 ; d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'appel d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET
PROVINS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS

Numéro d'enregistrement : 26770008600023

Adresse postale : RTE DE CHALAUTRE LA PETITE

Ville : Provins

Code postal : 77160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : cellule_marche@ch-provins.fr

Téléphone : 0164604011

Adresse internet : <https://www.ch-provins.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bf649851-af82-4f06-9f61-cd83274905b5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2024 à 13:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024